

CFPPA- UFA DE THIERACHE

POLITIQUE QUALITE

Objectifs de la démarche qualité

Engagement de la Direction du CFPPA- UFA de THIERACHE

Conformément à une orientation collective de l'appareil public de formation continue et d'apprentissage agricole, le CFPPA- UFA de Thiérache s'engage à mettre en œuvre **une politique de maîtrise et d'amélioration de la qualité des prestations de formation qu'il dispense**. Le CFPPA de Thiérache met en place un système qualité selon le référentiel Qualiformagri du Ministère de l'Agriculture, avec l'objectif de s'en servir comme un réel outil de pilotage pour :

- Optimiser le fonctionnement du centre ;
- Offrir des prestations de qualité ;
- Atteindre un équilibre financier.

Depuis le 4 janvier 2021, la Direction du CFPPA-UFA de Thiérache et leurs équipes se sont engagés sur la mise en œuvre d'une démarche qualité.

Cette démarche était construite sur deux référentiels :

- **Référentiel Engagement de service RF132** : Activité d'accueil, d'information, d'ingénierie de formation, de mise en œuvre et de suivi des activités concourant au développement des compétences et à l'insertion ;
- **Référentiel National Qualité Qualiopi** mentionné à l'article L 6316-3 du code du travail.

A compter du 1 octobre 2024, nous nous engageons à nouveau sur une démarche qualité qui sera basé sur le référentiel QualiFormAgri du ministère de l'Agriculture.

Ce label QualiFormAgri permet, en lien avec l'arrêté du 17 février 2023 relatif à la certification qualité des organismes de formation de l'enseignement agricole public, la délivrance aux établissements d'un certificat portant les 2 certifications QualiFormAgri et Qualiopi.

La labellisation portera sur 2 catégories d'actions :

- Actions de **Formation** ;
- Actions permettant de faire valider les **acquis de l'expérience (V.A.E)**.